



Fond de pérennisation



FICHE D'IDENTITÉ

| | |
|----------------------|---|
| Composante | Renforcement institutionnel Gouvernance Actions de pérennisation |
| Budget disponible | Subvention FIV 300 000 € |
| Durée prévisionnelle | 25 mois |

Description technique :

Dans le cadre du renforcement des activités du ministère chargé de l'environnement et des organismes sous sa tutelle, ce fonds sera géré par l'UGPO:

Il permettra de soutenir l'élaboration d'un plan stratégique de développement durable du lac et la création d'une entité de gestion capable de veiller à sa mise en œuvre et financera des projets pilotes portés par les acteurs locaux (ONG, municipalités etc.).

Ce fonds consistera à :

- (1) apporter un appui à l'implication active de la société civile dans la réalisation d'actions environnementales et pérennes permettant de soutenir, à long terme, la viabilité des résultats attendus de ce Programme de dépollution des zones rurales et urbaines, localisées autour du lac de Bizerte.
- (2) Promouvoir la création de véritables partenariats encourageant les synergies au sein du milieu associatif et/ou avec le secteur public (collectivités locales, secteur de la recherche, etc.) et également avec le secteur privé
- (3) renforcer les capacités des acteurs locaux, au sens élargi de la représentativité, favorisant l'émergence d'une gouvernance environnementale.



Les priorités sont ainsi définies:

1. Dans un cadre environnemental bientôt évolutif, valoriser le patrimoine naturel et régional du lac de Bizerte en:
 - Créant une veille environnementale (ex: protection des zones humides, des berges, du littoral en général) en collaboration avec les services décentralisés de l'Etat :
 - Surveillant la qualité de l'environnement par la mise en place de systèmes d'alerte et d'un observatoire de la dépollution
2. Améliorer le bien-être et le cadre de vie des populations riveraines du lac par la création de club de santé et d'environnement.
3. Plaidoyer de la part de la société civile pour inciter les industriels à adopter une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) tout particulièrement en matière sociale et environnementale.
4. Expérimenter l'implantation d'une micro station de lits à macrophytes (processus naturel d'épuration) pour traiter et réutiliser les eaux grises permettant de développer des zones d'agriculture et d'aménager un site de biodiversité.
5. Mettre en œuvre des actions structurantes privilégiant l'emploi des jeunes et le développement durable.
6. Créer un espace de dialogues plus favorable entre Activer Waquaculteurs et pêcheurs.

Etat d'avancement :

Le projet est achevé.



UGPO-Lac de Bizerte

Adresse: 9 bis avenue de Syrie 7000 Bizerte

Tél : +216 72 57 6 1 00

Email: contact@ecobizerte.org

Site web : <http://ecopactbizerte.org/>